

La parole est une fête !

J'ai passé cinq jours à préparer mon texte. Cinq jours devant ma copie, cinq jours de doutes, de ratures, de papiers froissés et repris. Mais finalement, dans cette somptueuse bibliothèque des avocats, au cœur du Palais de justice, entouré par les grimoires précieux, les tentures des Gobelins et les plaques commémoratives, sur la moquette épaisse et face au lourd pupitre en bois, je vais bien devoir me lancer.

Ce soir, c'est le troisième et dernier tour du concours d'éloquence de la Conférence du barreau de Paris. J'ai trente ans. Je suis un peu là par hasard. Je suis toujours collaborateur dans le même cabinet d'avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, et j'éprouve encore un sentiment de fascination-répulsion pour les discours. Mais je me suis piqué au jeu.

Lors d'un dîner, un confrère m'a convié à assister aux épreuves de ce concours ancestral, qui célèbre la tradition d'art oratoire du barreau, auquel peuvent participer les avocats de moins de trente-cinq ans et de moins de quatre ans d'ancienneté, et qui distingue chaque année douze lauréats, les « secrétaires de la Conférence ».

Je connaissais ce concours de réputation, mais je ne m'y étais jamais rendu. Je suis ressorti de cette soirée absolument ébloui. Les sujets étaient tantôt loufoques – « Les voitures rouges sont-elles plus rapides ? » – tantôt sérieux – « Faut-il brûler les lettres d'amour ? » – mais toujours les candidats parvenaient à déclamer des discours sensibles, percutants, drôles, brillants. Je me souviens en particulier d'une jeune avocate qui avait dû répondre à la question suivante : « Dieu a-t-il besoin des anges ? » Elle avait raconté que son père était mort lorsqu'elle était petite, qu'on lui avait expliqué qu'il était désormais un ange, et que depuis ce jour, pour elle non seulement Dieu avait besoin des anges, mais que c'était là sa raison de vivre. Son discours m'avait bouleversé.